Nations Unies S/PV.4140



Conseil de sécurité

Provisoire

Cinquante-cinquième année

4140e séance

Vendredi 12 mai 2000, à 15 h 30

New York

Président :	M. Wang Yingfan	(Chine)
Membres :	Argentine	M. Moglia
	Bangladesh	M. Chowdhury
	Canada	M. Duval
	États-Unis d'Amérique	M. Minton
	Fédération de Russie	M. Lavrov
	France	M. Doutriaux
	Jamaïque	Mlle Durrant
	Malaisie	M. Kamal
	Mali	M. Ag Oumar
	Namibie	M. Andjaba
	Pays-Bas	M. Scheffers
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Eldon
	Tunisie	M. Jerandi
	Ukraine	M. Krokhmal

Ordre du jour

La situation au Tadjikistan et le long de la frontière tadjiko-afghane

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Tadjikistan (S/2000/387).

00-42825 (F)

La séance est ouverte à 15 h 50.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Tadjikistan et le long de frontière tadjiko-afghane

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Tadjikistan (S/2000/387)

Le Président (*parle en chinois*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Autriche, de la République islamique d'Iran, du Japon, du Kazakhstan, du Pakistan, du Portugal, du Tadjikistan et de l'Ouzbékistan des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Alimov (Tadjikistan) prend place à la table du Conseil; M. Pfanzelter (Autriche), M. Nejad Hosseininan (République islamique d'Iran), M. Satoh (Japon), M. Jarbussynova (Kazakhstan), M. Ahmad (Pakistan), M. Monteiro (Portugal) et M. Vohidov (Ouzbékistan) occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en chinois*) : Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables et en l'absence d'objection, je considère que le Conseil de sécurité accepte, au titre de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, d'inviter M. Ivo Petrov, Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission au Tadjikistan.

Puisqu'il n'y a pas d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Petrov à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations antérieures.

Les membres du Conseil sont saisis du rapport du Secrétaire général sur la situation au Tadjikistan qui figure dans le document S/2000/387.

Au cours de cette séance, le Conseil va entendre un exposé de M. Petrov, Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission au Tadjikistan. Je lui donne la parole.

M. Petrov (*parle en anglais*) : Aujourd'hui, le Conseil de sécurité discute pour la dernière fois des activités de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT) et de l'application de l'Accord général sur l'instauration de la paix et de l'entente nationale au Tadjikistan. Les principales dispositions contenues dans l'Accord de paix ont été mises en oeuvre et la période de transition est arrivée à sa fin avec la tenue des premières élections parlementaires multipartites et la première session du nouveau Parlement.

Les résultats positifs du processus de paix au Tadjikistan peuvent être attribués à trois facteurs principaux : premièrement, la participation de l'ONU dès le début des hostilités; deuxièmement, le ferme appui de huit États voisins, notamment la Fédération de Russie et la République islamique d'Iran, qui sont ensuite devenus les États garants de l'Accord général et qui ont été membres du Groupe de contact, troisièmement et surtout, la volonté politique des deux parties tadjikes et de leurs dirigeants de régler leurs différends par le biais du dialogue.

En ce qui concerne le premier facteur, c'est-à-dire la participation de l'ONU, l'Organisation a joué un rôle clef pour faciliter le processus de négociation mené sous son égide. Le Conseil de sécurité a assigné à la MONUT un mandat clair, fondé sur l'Accord général. Le Conseil de sécurité a appuyé la Mission et répondu à ses besoins chaque fois que cela a été nécessaire.

Le processus de mise en oeuvre des dispositions de l'Accord général a connu plusieurs crises graves. Il fallait s'y attendre dans la mesure où la suspicion et le manque de confiance entre les anciens adversaires militaires ont longtemps prédominé. À plusieurs reprises, la Commission de réconciliation nationale a dû interrompre ses activités. Cependant, toutes ces crises ont pu être réglées grâce aux bons offices de la MONUT et du Groupe de contact. Des mécanismes spéciaux tels que les groupes de travail ad hoc présidés par la Mission, qui comprenaient des représentants des deux parties, ont été mis en place et ont fonctionné efficacement.

Le deuxième facteur est la contribution apportée par les États du Groupe de contact. Le Groupe de contact des États garants et des organisations internationales a tenu plus de 130 réunions, et il a joué un rôle moteur en tant que mécanisme de gestion de la crise. Tout au long de la période de transition, le Groupe de contact a maintenu des relations de travail étroites avec tous les acteurs impliqués dans la mise en oeuvre des dispositions de l'Accord général, notamment le Gouvernement, la Commission de réconciliation nationale et un certain nombre d'organisations internationales. Je tiens à souligner le fait que durant toute la période pendant laquelle le Groupe de travail a joué un rôle actif, le souci de sauvegarder le processus de paix a toujours été la priorité pour les États garants.

J'en arrive au troisième facteur, c'est-à-dire à la contribution des parties tadjikes. Le Gouvernement tadjik et l'opposition tadjike unie ont activement contribué au succès du processus de paix. Le Président Rakhmonov et le chef de l'opposition unie, M. Nuri, ont joué un rôle historique à cet égard. La bonne volonté et la détermination des deux parties à réaliser la paix et l'entente nationale au Tadjikistan sont une garantie importante pour instaurer une paix durable dans ce pays à l'avenir. Les 32 mois qu'il a fallu pour faire appliquer l'Accord général, comparés aux 12 à 18 mois prévus dans l'Accord, ne devraient pas pour autant minimiser cet accomplissement, si l'on tient compte du terrible impact psychologique de ces cinq années de guerre civile. La collaboration des deux parties au sein de la Commission de réconciliation nationale a suscité une nouvelle attitude à l'égard des problèmes majeurs qui existent dans le pays.

Même si la période de transition a été couronnée de succès, le pays continue d'être en butte à de nombreux problèmes. Il y a trop de personnes qui possèdent des armes. Le pays est considéré par les milieux du crime organisé comme une voie de transit privilégiée pour le trafic de la drogue vers l'Europe. La situation qui prévaut en Afghanistan est une source constante d'instabilité dans l'ensemble de la région. Compte tenu de ces problèmes, le Tadjikistan a besoin de recevoir un appui soutenu de la part de la communauté internationale pour promouvoir la stabilisation et la consolidation de la paix après le conflit.

La croissance économique soutenue est un facteur crucial pour garantir le maintien de la paix et la stabilité politique au Tadjikistan qui demeure le pays le plus pauvre de la Communauté d'États indépendants, avec un revenu mensuel moyen inférieur à 10 dollars. D'après une enquête récente de la Banque mondiale et du Programme des Nations Unies pour le développement sur le niveau de vie, 80 % de la population vit dans une pauvreté extrême. Les mauvaises récoltes et l'effondrement des systèmes de sécurité sociale, de santé publique, d'assainissement et d'éducation ont eu pour résultat de maintenir la dépendance du pays à l'égard de l'aide internationale.

Le pays a reçu une aide humanitaire, et les réponses des donateurs à l'appel pour l'an 2000 montrent des chiffres encourageants : 28 % du total demandé, 34,8 millions de dollars, ont été promis ou annoncés. Mais il faut dire que le pays n'a pas seulement besoin d'une aide humanitaire; le problème de la reprise socioéconomique et de changements structurels, y compris les réformes du marché, nécessite une aide au développement internationale appréciable. Celle-ci a été insuffisante jusqu'à présent. Sans une aide économique internationale, la viabilité des acquis politiques peut être menacée.

Dans le cas du Tadjikistan, l'on peut dire que par rapport à leurs résultats, les parties et le peuple tadjiks ont reçu moins de soutien que les autres États et peuples se trouvant dans une situation similaire. Cela peut être corrigé par une assistance durant la nouvelle période de stabilisation après les conflits dans ce pays.

La Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT) peut être considérée comme une réussite du maintien de la paix des Nations Unies. Cela a été possible grâce aux facteurs que j'ai déjà mentionnés et au travail dévoué des personnes ayant participé à la mission au cours des cinq années et demie. Je voudrais insister sur le travail hautement professionnel de mes prédécesseurs, des Envoyés et Représentants spéciaux au Tadjikistan, Ismat Kittani, Ramiro Piriz-Ballon, Gerd Merrem et Jan Kubis ainsi que les chefs de mission Liviu Bota et Darco Silovic. Il faudrait féliciter également pour leur excellent travail tous les membres de la MONUT, civils et militaires, internationaux et locaux.

M. Lavrov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Ivo Petrov, Représentant spécial du Secrétaire général au Tadjikistan et Chef de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT), de participer à la réunion d'aujourd'hui et surtout pour le travail que lui-même et ses collègues réalisent au Tadjikistan.

Cette réunion du Conseil de sécurité et la déclaration que vous, Monsieur le Président, ferez, sont des faits inhabituels. Elles permettront de résumer les efforts de maintien de la paix de l'ONU au Tadjikistan, notamment le travail de la MONUT, et de réaffirmer l'appui résolu de la commu-

nauté internationale au peuple tadjik sur la voie difficile de la paix et de la réconciliation nationale.

La Russie se félicite du succès obtenu dans le règlement pacifique du conflit au Tadjikistan. L'application des principales dispositions de l'Accord général sur l'instauration de la paix et de l'entente nationale au Tadjikistan, signé le 27 juin 1997 à Moscou sous les auspices des Nations Unies, est un acquis important non seulement pour le peuple tadjik, mais également pour l'ONU. Le processus de paix a pu réussir grâce aux activités de la MONUT, du Groupe de contact des États garants et des organisations internationales, et des États donateurs, qui ont joué un rôle extrêmement positif lors des différentes étapes du processus de paix intertadjik.

Comme l'a dit M. Petrov, les éléments de base du succès ont été naturellement la bonne volonté des anciennes parties au conflit, leur courage politique, leur réalisme et leur capacité à subordonner leurs ambitions aux intérêts du peuple. Je voudrais, par le biais du Représentant permanent de la République du Tadjikistan auprès de l'Organisation des Nations Unies, l'Ambassadeur Rashid Alimov, qui participe à cette réunion, féliciter tous les Tadjiks de cet important acquis, qui aura défini le développement pacifique et démocratique de la société tadjike.

La Russie a joué un rôle actif dans toutes les étapes du processus de règlement intertadjik et, avec l'Iran et ses partenaires d'Asie centrale, est devenue l'un des garants clef de l'application de l'Accord général. Les agents russes de maintien de la paix, au sein des forces de maintien de la paix collectives de la Communauté d'États indépendants (CEI) et en étroite collaboration avec la MONUT, ont contribué sensiblement à la stabilisation de la situation, à la promotion et à la garantie de la sécurité du personnel de l'ONU et autre personnel international au Tadjikistan, à la fourniture de l'aide humanitaire et à la mise en oeuvre de l'Accord général.

Au cours des dernières années, avec leurs collègues tadjiks, les troupes frontalières russes ont réalisé une tâche importante, contribuant à la stabilisation de la situation le long de la frontière tadjik-afghane et ce, en érigeant une barrière au trafic illégal de stupéfiants et d'armes, et en mettant fin aux activités des terroristes, extrémistes et autres éléments subversifs de l'Afghanistan voisin.

Nous savons que beaucoup reste à faire pour consolider la paix et la stabilité au Tadjikistan. Nous relevons avec satisfaction que le rapport du Secrétaire général indique que des actions prévues dans l'Accord général mais non encore pleinement réalisées seront en fait accomplies par les organes gouvernementaux compétents. À cet égard, nous appuyons les mesures prises par les dirigeants du Tadjikistan telles que l'intégration des anciens participants aux hostilités aux structures militaires du pays et la restitution par la population d'armes, munitions et autres biens illégaux.

La Russie appuie également les récentes mesures prises par les dirigeants de la République du Tadjikistan pour améliorer la situation dans le pays et dans toute l'Asie centrale. Avec le Tadjikistan, l'Ouzbékistan et nos autres partenaires de la CEI, nous sommes prêts à renforcer les efforts destinés à lutter contre le terrorisme international et l'extrémisme.

Nous partageons pleinement la conclusion du Secrétaire général indiquant que la communauté internationale doit continuer d'apporter son appui au Tadjikistan, qui s'est lancé dans une tâche de consolidation de la paix après les conflits. Nous appuyons l'intention du Secrétaire général d'informer le Conseil de sécurité des objectifs du bureau des Nations Unies au Tadjikistan, dont la création est prévue après le retrait de la MONUT à l'expiration de son mandat, le 15 mai 2000. Il ne doit pas y avoir de rupture dans la présence de l'ONU au Tadjikistan. Outre l'objectif général de promotion du relèvement socioéconomique après le conflit, le mandat du nouveau bureau de l'ONU doit inclure des éléments importants tels que l'aide technique et financière au processus de réinsertion des anciens participants aux hostilités, l'achèvement de leur démobilisation, la création d'emplois civils pour l'ancien personnel militaire, le désarmement de la population et le retour des réfugiés restants.

Aujourd'hui, alors que la République du Tadjikistan emprunte la voie conduisant à l'instauration de la paix et de l'entente civile, la Russie est prête à fournir toute l'aide possible pour la consolidation de la paix après les conflits au Tadjikistan.

Mme Moglia (Argentine) (*parle en espagnol*) : La délégation de l'Argentine se félicite de la façon dont la situation au Tadjikistan est examinée. Nous remercions M. Petrov de son exposé et le Secrétaire général de son rapport, publié sous la cote S/2000/387.

Nous voulons exprimer notre vive satisfaction sur la façon dont le processus politique au Tadjikistan a évolué depuis janvier 1993, lorsque la MONUT a été créée en tant que petit bureau politique à Douchanbé, et ce en pleine guerre civile, qui a éclaté immédiatement après l'indépendance du Tadjikistan. Les efforts des Envoyés et des Repré-

sentants spéciaux successifs du Secrétaire général pour promouvoir les pourparlers intertadjiks ont été fructueux et ont enfin abouti à un cessez-le-feu.

Plus tard et grâce à l'Accord général sur l'instauration de la paix et de l'entente nationale au Tadjikistan, de juin 1997, le Gouvernement et l'opposition ainsi que l'ensemble de la société tadjike ont clairement exprimé leur aspiration à la paix et à la démocratie.

Les Forces de maintien de la paix de la Communauté d'États indépendants (CEI), le Groupe de contact des États garants et des organisations internationales et la mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe ont également participé à ce processus fructueux. Nous souhaitons leur exprimer notre sincère reconnaissance.

Toutefois, nous regrettons que dans le cadre de la consolidation de ce processus, il y ait eu des périodes extrêmement difficiles pour la sécurité du personnel de la MONUT. Nous déplorons la perte de six de ses membres. Nous souhaitons leur rendre un hommage particulier, et nous voulons dire à leurs proches que le sacrifice de ces vies n'a pas été vain.

En outre, nous sommes conscients que les élections parlementaires tenues récemment étaient loin d'être parfaites, qu'il y a toujours de nombreux éléments armés qui continuent d'opérer en dehors du contrôle du Gouvernement, qu'il y a de graves problèmes économiques et sociaux et que l'instabilité qui règne dans la région contribue au sentiment d'insécurité.

Par conséquent, nous partageons l'avis du Secrétaire général lorsqu'il dit, dans son rapport, qu'il importe que la communauté internationale continue à soutenir le pays après le conflit afin que le Tadjikistan puisse conserver les acquis du processus de paix et en tirer parti. À cet égard, nous attendons avec grand intérêt la proposition qui sera transmise au Conseil de sécurité concernant l'établissement possible d'un bureau chargé de la consolidation de la paix après le conflit, qui aurait pour objectif important et noble de résoudre les problèmes de développement institutionnel, social et économique, dans un contexte de paix, de démocratie et de respect des droits de l'homme. Nous estimons que la présence des Nations Unies au Tadjikistan, dont les travaux sont essentiels et précieux, sera ainsi assurée durant cette nouvelle étape de consolidation de la démocratie.

Dans cet esprit, nous appuyons le projet de déclaration du Président, dans lequel il souscrit au projet du Secrétaire général tendant à dissoudre la MONUT, à l'expiration de son mandat le 15 mai, et encourage les États Membres et d'autres parties intéressées à contribuer volontairement à des projets qui contribueront au rétablissement social et économique du pays.

M. Chowdhury (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Ma délégation voudrait remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ivo Petrov, pour son exposé et sa présentation du rapport du Secrétaire général publié sous la cote S/2000/387.

Je voudrais faire quelques brèves observations sur plusieurs éléments. Premièrement, je vais aborder la question des élections. Comme ma délégation l'a indiqué le 21 mars, la tenue d'élections parlementaires au Tadjikistan, le 27 février représentait un progrès important dans le processus démocratique. Nous sommes heureux de souligner qu'il s'agissait des premières élections pluralistes dans l'histoire du Tadjikistan. Les anciennes parties belligérantes y ont participé, et le fait que les élections se soient tenues sans que des incidents violents ne viennent entraver le processus était en soit un succès.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'intégration des combattants de l'opposition, nous estimons que pour consolider le processus de paix, il faut considérer comme primordiale la réinsertion des ex-combattants dans la société. On ne peut pas considérer que cette réinsertion suivra automatiquement le désarmement. Les deux processus sont indissociablement liés. Les résultats positifs obtenus dans la réinsertion des ex-combattants au sein de la société mobiliseront ceux qui conservent encore à leurs armes et les encourageront à les rendre.

Troisièmement, le Gouvernement tadjik devrait mettre l'accent sur la consolidation des progrès réalisés jusqu'ici. Les élections ne sont qu'un point de départ sur un long parcours qui mènera à la réconciliation nationale et au renforcement des institutions démocratiques. Le Gouvernement tadjik doit s'attacher à faire avancer ce processus, avec l'appui total de la communauté internationale.

Quatrièmement, pour ce qui a trait à l'engagement futur des Nations Unies et au rôle de la communauté internationale, nous avons noté dans le rapport du Secrétaire général qu'il consultera le Gouvernement tadjik sur le rôle éventuel des Nations Unies dans la consolidation de la paix après le conflit, et qu'il informera le Conseil du résultat de ces consultations. Il serait utile que le Conseil étudie certaines options viables et convaincantes pour la participation future des Nations Unies au Tadjikistan.

Enfin, pour ce qui est de l'avenir, la communauté internationale a la responsabilité de veiller à ce que les progrès accomplis au Tadjikistan ne soient pas perdus en raison d'un moindre intérêt une fois que la crise immédiate aura pris fin. Elle doit offrir une aide pour que cette démocratie naissante s'enracine, et pour permettre au peuple d'envisager son avenir avec espoir.

Le Président (*parle en chinois*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu de la représentante du Turkménistan une lettre dans laquelle elle demande à être invitée à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter cette représentante à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, Mme Ataeva (Turkménistan) occupe le siège qui lui est réservé sur le côté de la salle du Conseil.

M. Mohammad Kamal (Malaisie) (*parle en anglais*) : D'emblée, qu'il me soit permis, au nom de ma délégation, de souhaiter chaleureusement la bienvenue à M. Ivo Petrov, Représentant spécial du Secrétaire général au Tadjikistan, et de le remercier de son exposé très utile. Nous sommes également reconnaissant au Secrétaire général de son rapport final (S/2000/387) sur la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT).

Ma délégation se félicite des progrès importants accomplis dans le processus de paix et de réconciliation au Tadjikistan, dont le Secrétaire général fait état dans son rapport. Nous souhaitons saisir cette occasion pour féliciter les dirigeants et le peuple tadjiks de la volonté politique et de l'engagement ferme dont ils ont fait preuve pour mettre fin à la guerre dans leur pays et s'engager sur la voie de la paix et de l'harmonie nationale. Nous leur demandons instamment de poursuivre cet effort résolu pour renforcer et consolider les progrès accomplis jusqu'ici afin que le processus de paix devienne irréversible.

L'ONU, avec l'appui important du Groupe de contact et des organisations internationales, en particulier l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et les forces collectives de maintien de la paix de la Communauté d'États indépendants, ont joué un rôle crucial dans le processus de paix au Tadjikistan. Les quelque sept années de participation active des Nations Unies au Tadjikistan ont été reconnues comme un succès, qui a mené à l'achèvement du mandat de la MONUT. Ma délégation s'en félicite tout particulièrement. Toutefois, nous tenons à souligner que ce succès a eu un prix. Nous souhaitons saisir cette occasion pour rendre hommage à M. Petrov et à ses prédécesseurs, ainsi qu'à tous les hommes et toutes les femmes de la MONUT, en particulier les membres de la Mission qui ont perdu la vie au service de la paix au Tadjikistan.

Le chemin à parcourir est encore long avant que la paix ne soit réellement durable au Tadjikistan. Le défi que constitue le désarmement des éléments armés échappant du contrôle du Gouvernement et les problèmes économiques et sociaux redoutables doivent encore être pleinement surmontés. Nous partageons l'analyse du Secrétaire général quant à la nécessité d'un appui international continu au-delà de la période de transition actuelle. Dans ce contexte, nous appuyons fermement l'intention du Secrétaire général d'ouvrir un bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix après le conflit au Tadjikistan après le retrait de la MONUT, afin de consolider la paix et la démocratie. C'est la raison pour laquelle nous attendons avec intérêt les détails sur la création de ce bureau.

Enfin, nous souhaitons exprimer notre appui au projet de déclaration du Président qui sera adopté par le Conseil à la suite de cette séance. Nous remercions la délégation russe de son initiative.

M. Eldon (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Le Conseil est extrêmement occupé aujourd'hui, et compte tenu de cela, je vais donc écourter mon intervention mais le Secrétariat pourra en distribuer la version intégrale. D'autre part, je voudrais associer ma délégation à la déclaration du Représentant permanent du Portugal qui sera faite plus tard, cet après-midi, au nom de l'Union européenne.

Nous sommes reconnaissants au Représentant Spécial, M. Petrov, de ce qu'il nous a dit cet après-midi. La route de la paix au Tadjikistan n'a pas été facile. La Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT) a été contrainte d'agir dans des conditions instables et dangereuses : malheureusement, six membres du personnel de la MONUT ont trouvé la mort. Le processus politique est toujours difficile, les observateurs internationaux ayant déclaré que les élections parlementaires récentes ont été particulièrement entachées d'irrégularités.

Il nous faut saisir cette occasion pour féliciter les responsables de la Mission et son personnel de leur excellent travail. Nous devons surtout garder en mémoire les soldats de la paix qui ont sacrifié leur vie pour la cause de

la paix au Tadjikistan. Nous voulons croire que le Gouvernement tadjik prendra des mesures pour assurer la sécurité du personnel qui restera dans le pays.

Ne sous-estimons pas la tâche qui incombe à la population et aux dirigeants du Tadjikistan s'ils veulent saisir cette occasion pour assurer une paix durable. Le Royaume-Uni est heureux de constater que le Secrétaire général a l'intention de créer un bureau de consolidation de la paix après le conflit à Douchanbé. Nous espérons que ce bureau sera doté d'une capacité importante en matière de droits de l'homme. Le respect des droits de l'homme de la population tadjike, la mise en place d'institutions démocratiques fortes et le respect de l'état de droit ne constituent pas des options facultatives. Ce sont des éléments clefs pour assurer la paix future et la stabilité du Tadjikistan et leur promotion doit constituer le rôle principal du nouveau bureau.

M. Andjaba (Namibie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général de son rapport et M. Ivo Petrov, Représentant spécial du Secrétaire général, des informations supplémentaires qu'il a fournies.

Ma délégation se félicite du succès du processus de paix au Tadjikistan. Nous nous félicitons également du rôle qu'ont joué la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT) et les autres parties. Leur persévérance, souvent dans des périodes difficiles, a sans doute fortement contribué à l'état positif de la situation actuelle.

Tout en reconnaissant le succès général du processus de paix, ma délégation note que certaines difficultés subsistent notamment, les défis économiques et sociaux importants et la présence d'éléments armés qui échappent au contrôle du Gouvernement, contribuant ce faisant à l'insécurité. Nous espérons qu'avec le temps, ces problèmes seront également réglés de manière efficace.

Ma délégation est reconnaissante de l'excellent récapitulatif fait par le Secrétaire général des activités de la MONUT depuis sa création. En lisant le rapport, je n'ai pas pu m'empêcher d'établir un parallèle entre les difficultés rencontrées dans cette Mission, pourtant couronnée de succès, et d'autres missions actuellement en cours, en particulier en Afrique. Un message clair se dégage, à savoir qu'avec la persévérance de toutes les parties, une mission peut être couronnée de succès malgré l'existence de difficultés nombreuses et prolongées.

Les caractéristiques qui ont contribué au résultat globalement positif de la Mission ont particulièrement retenu l'attention de ma délégation . Ceci inclut, l'engagement précoce des Nations Unies pour faire face au conflit; l'appui politique soutenu du Conseil de sécurité et des États Membres intéressés de la région; la coopération avec d'autres organisations; la gestion efficace des crises et la volonté claire de la population du pays de mettre fin à la guerre et de rechercher une solution politique.

Il semble que si ces exigences pouvaient être remplies par les Nations Unies et la communauté internationale dans son ensemble, d'autres efforts de paix pourraient également être couronnés de succès. Ce qu'il faut c'est la volonté politique de toutes les parties concernées.

Enfin, je voudrais m'associer au Secrétaire général et rendre hommage aux hommes et aux femmes qui ont servi au sein de la MONUT et nous attendons avec intérêt son opinion sur la création éventuelle d'un bureau de consolidation de la paix après le conflit. En outre, nous appuyons le projet de déclaration présidentielle présenté par la délégation russe.

M. Jerandi (Tunisie) : Le rapport exhaustif que vient de nous présenter M. Petrov, le Représentant spécial du Secrétaire général — que nous remercions ainsi que tous les membres de la MONUT pour les efforts accomplis —, ce rapport est ainsi le dernier d'une série consacrée à la situation au Tadjikistan et aux activités de la MONUT.

À cette occasion, je voudrais me joindre aux autres délégations qui m'ont précédé pour se féliciter de l'aboutissement positif du processus de paix au Tadjikistan. La réussite de ce processus a été le résultat de la volonté manifestée par les parties tadjikes. À cet égard, nous saluons leur détermination à surmonter les obstacles rencontrés tout au long de cette période, et, ce malgré les crises répétées qui ont menacé ce processus, ce qui a permis la conclusion d'une série d'accords successifs couronnés par la signature de l'Accord général de 1997.

Tout en notant avec satisfaction le rôle très important de l'ONU dans la mise en oeuvre intégrale des principales dispositions de l'Accord général sur l'instauration de la paix et de l'entente nationale au Tadjikistan, je voudrais saluer à leur juste valeur les différents acteurs qui ont participé de près ou de loin à la mise en oeuvre du processus de paix au Tadjikistan et sa consolidation. Mes remerciements vont spécialement aux responsables et au personnel de la MONUT, militaires ou civils, qui ont travaillé souvent dans des conditions très difficiles et dangereuses avec l'aide des autres intervenants tel que le Groupe de contact des États garants et des organisations internationales, la mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

et les forces de maintien de la paix de la Communauté d'États indépendants. Dans ce cadre, nous saluons la mémoire de ceux qui ont trouvé la mort au service de la paix au Tadjikistan.

Avec le retrait de la MONUT, à l'expiration de son mandat, le 15 mai 2000, l'appui de la communauté internationale s'avère très important et restera indispensable pour que le Tadjikistan puisse continuer sur la voie de la paix et de la réconciliation nationale. Nous attachons à cette phase postérieure au conflit une importance particulière car la situation au Tadjikistan reste encore fragile en raison de facteurs intérieurs et extérieurs qui peuvent être source d'instabilité et de recrudescence de la violence. Nous invitons toutes les parties à perpétuer les réalisations accomplies depuis 1993 et à les consolider dans le cadre du nouveau bureau des Nations Unies qui oeuvrera pour la consolidation de la paix et au relèvement social et économique du Tadjikistan.

M. Minton (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis souscrivent à l'évaluation du Secrétaire général, quant au fait que le processus que la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT) a été créée pour appuyer est maintenant terminé. Avec les récentes élections parlementaires qui se sont déroulées sans incidents violents, la transition prévue par les accords de paix s'est achevée.

Nous estimons que l'on devrait mettre officiellement fin à la MONUT lorsque son mandat actuel viendra à expiration, le 15 mai 2000. Nous tenons donc à féliciter le Représentant spécial, M. Petrov, et le personnel de la MONUT. Nous sommes très conscients des sacrifices consentis par le personnel de la MONUT et en particulier du fait que certains d'entre eux ont donné leur vie pour cette cause, et nous sommes profondément reconnaissants de leurs contributions.

Ma délégation espère maintenant que le Gouvernement tadjik va consolider le travail mené à bien par la MONUT en prenant de nouvelles mesures pour conforter les acquis du processus de paix. Il est particulièrement important que les institutions démocratiques naissantes du Tadjikistan soient encouragées et consolidées pour que tous les groupes du pays aient voix au chapitre et participent au processus politique.

Bien que les élections récentes aient constitué un pas important vers la démocratie, elles ont été entachées de graves irrégularités et on ne saurait dire qu'elles ont été totalement libres, équitables et transparentes. Le processus de réconciliation entre les différents groupes politiques et sociaux au Tadjikistan est loin d'être terminé. Aussi, pour les États-Unis, l'achèvement de la mission de maintien de la paix ne doit nullement signifier la fin de l'engagement de la communauté internationale au Tadjikistan, et le soutien en faveur du processus de paix au Tadjikistan doit se poursuivre.

Nous sommes d'accord sur la nécessité d'établir une petite mission de suivi des Nations Unies pour aider à la consolidation de la paix et à la poursuite de la réconciliation nationale. Nous accueillerons avec satisfaction de nouvelles discussions sur la mission de suivi et nous sommes ouverts aux idées et suggestions concernant la meilleure manière de l'organiser, de la pourvoir en personnel et de l'administrer. Nous pensons que cette mission pourra profiter des réalisations de la MONUT.

Les États-Unis envisagent avec intérêt d'oeuvrer avec la communauté internationale et avec le Gouvernement et le peuple tadjiks pour parvenir à la pleine réconciliation nationale et à la stabilité dans ce pays.

M. Duval (Canada) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Petrov, de sa présentation et de l'excellent travail accompli sur le terrain.

Nous pouvons nous féliciter de la conclusion heureuse de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT), un résultat particulièrement encourageant à la lumière des difficultés auxquelles nous nous heurtons actuellement en Sierra Leone. Bien que ces deux missions soient très différentes, tant par leur envergure que par leur complexité, la contribution de la MONUT au processus de paix au Tadjikistan prouve bien que l'ONU a un rôle important à jouer en aidant les États Membres à surmonter les crises qui mettent en danger la sécurité, et les aide à prendre le chemin de la paix, de la réconciliation nationale et de la démocratie.

Le Canada tient à rendre hommage aux vaillants efforts des hommes et des femmes de la MONUT pour la tâche importante qu'ils ont menée à bien dans des conditions très difficiles et parfois dangereuses. Nous souhaitons également rendre hommage aux membres de la Mission qui ont fait le sacrifice de leur vie au service de la paix au Tadjikistan et exprimer notre sympathie aux familles éprouvées. Comme l'a noté le Secrétaire général dans le rapport qu'il nous a remis au début de ce mois, leur sacrifice ne doit pas être oublié. L'ONU leur rendra honneur comme il convient en restant présent au Tadjikistan, en appuyant les efforts visant à édifier un pays pacifique et stable, fondé sur

le respect des droits de l'homme, de la légalité, de la démocratie et d'une bonne gouvernance.

Le Canada étudiera avec intérêt la proposition du Secrétaire général de créer un bureau de consolidation de la paix après les conflits qui devrait comporter une composante de promotion et de protection des droits de l'homme. La communauté internationale doit continuer à aider activement le pays à faire face à tout l'éventail des problèmes politiques, économiques et sociaux et des droits de l'homme auquel il est confronté.

Le Canada souscrit à la déclaration du Président.

Mlle Durrant (Jamaïque) (*parle en anglais*) : Ma délégation remercie le Secrétaire général de son rapport sur la situation au Tadjikistan et remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ivo Petrov, de son exposé.

La Jamaïque se félicite du règlement du conflit et de l'instauration de la paix au Tadjikistan. Il s'agit là d'un pas important vers la stabilité en Asie centrale. Nous félicitons la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT) d'avoir rempli son mandat, conformément à l'Accord de 1997 sur l'instauration de la paix et de l'entente nationale au Tadjikistan.

La Mission a abouti et nous souhaitons rendre hommage à la contribution du Secrétaire général et de ses représentants spéciaux ainsi qu'à celle des pays et organisations internationales qui ont appuyé les efforts de paix des Nations Unies. Nous souhaitons également saisir cette occasion pour rendre hommage à ceux qui ont sacrifié leur vie pour la cause de la paix.

L'attachement du peuple tadjik et de son gouvernement à l'instauration d'une démocratie pluraliste est clair. Le pays est bien engagé sur la voie de la paix et de la réconciliation nationale, et la communauté internationale doit appuyer les efforts du Gouvernement en faveur de réformes économiques, politiques et militaires. Les institutions politiques en place doivent être renforcées afin d'assurer la création d'un système durable de gouvernance en collaboration avec le peuple tadjik.

Nous pensons que les Nations Unies doivent continuer de jouer un rôle afin de cimenter les acquis du processus de paix, d'encourager la démocratie dans la région et de veiller à ce que l'instabilité qui persiste ne compromette pas la paix.

Ma délégation se félicite par conséquent de l'intention du Secrétaire général de créer une mission de consolidation de la paix après les conflits à la suite du retrait de la MONUT. Alors que les programmes et institutions des Nations Unies au Tadjikistan auront de nouvelles priorités, ils auront un rôle crucial à jouer au cours des années à venir. Il faudra aborder la question du développement économique et social à long terme du Tadjikistan en consolidant les institutions locales et en renforçant les capacités. Il faut continuer de donner la première place aux activités humanitaires. Il faut maintenant davantage mettre l'accent sur le rapatriement vers leurs lieux d'origine des réfugiés en provenance des pays voisins et des personnes déplacées à l'intérieur du pays, ainsi que sur la réinsertion des ex-combattants. Mais pour que le personnel des Nations Unies puisse agir de manière efficace, il faut que sa sécurité soit garantie et non pas menacée par des éléments armés agissant en dehors du contrôle du gouvernement.

Pour terminer, je voudrais indiquer l'appui de ma délégation à la déclaration du Président dont la Fédération de Russie est à l'origine.

M. Krokhmal (Ukraine) (*parle en anglais*) : Ma délégation est reconnaissante à M. Petrov, le Représentant spécial du Secrétaire général, de son exposé riche d'enseignements sur les derniers événements au Tadjikistan et sur les activités de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT).

En mars, le Conseil de sécurité a accordé dans son ordre du jour une place privilégiée aux élections parlementaires au Tadjikistan, qui se sont tenues en février. Très positifs, les membres du Conseil ont affirmé que les élections s'étaient tenues sur une base pluraliste et multipartite. Pendant les élections, le peuple tadjik a relevé le défi de la paix et de la démocratie en acceptant les normes démocratiques de la gouvernance. Nous reconnaissons tous que les élections ont créé un nouveau potentiel et de nouvelles perspectives pour le mouvement vers une stabilité à long terme dans ce pays.

Nous pensons que le Gouvernement et le peuple tadjiks, conformément à ce choix démocratique, continueront de rechercher une voie menant au développement d'institutions démocratiques. Mais surtout, ce choix doit s'accompagner de progrès dans le domaine économique et social grâce à des réformes dans le pays.

C'est dans la consolidation de la paix après le conflit que les progrès accomplis par les deux parties au processus de paix au Tadjikistan sont les plus évidents. Nous sommes

heureux de noter qu'il est largement reconnu que la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT) a été un succès. Dans trois jours, la Mission cessera d'exister. Le travail dévoué qu'elle a accompli pendant plus de sept années dans ce pays a mis en évidence le désir sincère de la communauté internationale de rétablir la paix et d'encourager la réconciliation dans ce pays.

Le chemin menant à la paix et à la réconciliation au Tadjikistan n'a pas été aisé. Il a été marqué par des périodes d'incertitude et des crises graves. Cependant, le Gouvernement et les partis politiques ont donné la preuve de leur attachement à l'Accord de paix, ils ont résolu leurs différends par le biais du dialogue et surmonté de nombreux obstacles pour finalement s'engager sur la voie de la paix et de la démocratie.

Comme le Secrétaire général l'a souligné à juste titre dans le rapport, l'appui du Conseil de sécurité a été décisif pour aider la MONUT à traverser des moments difficiles. Ma délégation rend hommage au Groupe de contact des États garants et des organisations internationales qui ont fait tout leur possible pour maintenir un dialogue politique entre les parties tadjikes. Nous tenons également à féliciter le personnel de la MONUT pour son travail dévoué tout au long de ces années. C'est grâce à ce travail qu'il a été possible de mener à bien la tâche qui lui avait été confiée par la communauté internationale. Nous sommes fiers de dire que des Ukrainiens ont apporté une réelle contribution au travail de la Mission. Nous rendons un hommage particulier aux membres de la Mission qui ont donné leur vie au service de la paix au Tadjikistan.

Les tâches auxquelles la société tadjike doit s'atteler à présent ne sont pas moins importantes que celles de la période précédente. Il s'agit maintenant d'affermir la paix et de promouvoir la démocratie. L'appui de la communauté internationale au cours de cette période difficile sera extrêmement précieux pour ce pays. Nous sommes convaincus que cette Organisation devrait fournir une assistance pour encourager le renforcement de la démocratie au Tadjikistan. Nous espérons que la mise en oeuvre des dispositions énoncées dans la résolution 54/96 A de l'Assemblée générale intitulée «Assistance internationale d'urgence pour le rétablissement de la paix et de la normalité au Tadjikistan et le relèvement du pays» recevra une nouvelle impulsion dans le nouveau contexte de sécurité au Tadjikistan.

Nous nous félicitons à ce propos des efforts entrepris par le Secrétaire général pour appeler l'attention de la communauté internationale sur les problèmes humanitaires qui se posent actuellement au Tadjikistan et pour mobiliser l'aide internationale en faveur du relèvement et de la reconstruction de l'économie dans ce pays.

Nous appuyons l'idée du Secrétaire général qui envisage de créer un bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix après le conflit au Tadjikistan. Nous estimons que la coopération entre ce futur bureau et les autres organisations internationales actives au Tadjikistan, ainsi qu'avec la mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) revêtira une grande importance pour le développement démocratique de la société tadjike.

J'ajouterai que je souscris au projet de déclaration présidentielle proposé par la Fédération de Russie.

M. Ag Oumar (Mali) : Ma délégation voudrait remercier M. Ivo Petrov, Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT) pour la présentation du rapport du Secrétaire général. Ma délégation apprécie grandement la manière dont il a conduit le mandat de la MONUT au Tadjikistan.

Le Conseil de sécurité se souviendra qu'examinant, le 21 mars dernier, le rapport du Secrétaire général publié sous la cote S/2000/214 sur la situation sur Tadjikistan, estimait que la tenue pour la première fois d'élections parlementaires pluralistes marquait une étape importante dans le processus de démocratisation et de réconciliation nationale. L'expiration du mandat de la MONUT était annoncée pour le 15 mai prochain, c'est à dire dans trois jours.

Le rapport du Secrétaire général publié sous la cote S/2000/387, dernier de la série soumis à notre examen, rend compte de l'achèvement du processus électoral ouvrant la voie à la paix au Tadjikistan. Ainsi, les deux chambres du Parlement nouvellement élu ont tenu leur première session commune le 27 avril dernier. L'élection des candidats aux 33 sièges de l'Assemblée nationale (chambre haute) s'est tenue comme prévu le 23 mars et, conformément à la Constitution, 25 députés ont été choisis par les assemblées locales et huit ont été nommés par le Président. Un décret présidentiel a officiellement dissout la Commission de réconciliation nationale le 1er avril 2000.

Pour arriver à ce stade, l'ONU a fait un long parcours et, comme on le dit, «tout est bien qui finit bien». Toutefois la communauté internationale ne doit pas dormir sur ses «lauriers». Le chemin est encore long et les obstacles existent. La réinsertion de l'opposition dans la vie politique du pays est un grand pas accompli, les élections parlemen-

taires, de l'avis des observateurs internationaux, ont été entachées de graves irrégularités, des éléments armés continuent encore d'opérer en dehors du contrôle du Gouvernement, contribuant de ce fait au climat d'insécurité. Le pays connaît d'énormes problèmes économiques et sociaux; une recrudescence de l'instabilité ne peut donc pas être exclue en raison à la fois de facteurs internes et de la situation instable dans toute la région.

Le Tadjikistan entre dans une nouvelle phase de son histoire et a besoin plus que jamais de l'appui de la communauté internationale pour poursuivre et parachever le processus de paix et en valoriser les résultats.

Ma délégation soutient la création d'un bureau des Nations Unies qui sera chargé de la consolidation de la paix et facilitera la poursuite de la recherche de solutions aux problèmes de développement institutionnel, social et économique de façon cohérente afin d'affermir la paix et de promouvoir la démocratie au Tadjikistan, comme l'a suggéré le Secrétaire général.

Ma délégation présente ses félicitations au Représentant permanent du Tadjikistan ici présent et tient à exprimer sa satisfaction au peuple tadjik et à son gouvernement pour la coopération franche qui a permis à la MONUT de s'acquitter de son mandat, j'y associe également le Groupe de contact pour son soutien à l'entreprise.

Ma délégation remercie également la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan, les observateurs militaires, les hommes et les femmes qui ont participé à la Mission, souvent dans des conditions difficiles.

Ma délégation enfin, salue la mémoire de ceux qui ont trouvé la mort au service de la paix pour l'humanité et présente ses condoléances à leurs familles. Ma délégation soutient la déclaration qui sanctionnera l'expiration du mandat de la MONUT et qui est proposée par la délégation de la Fédération de Russie à qui nous exprimons nos remerciements.

Le Président (*parle en chinois*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Chine.

La délégation chinoise remercie le Secrétaire général de son rapport sur la situation au Tadjikistan. Nos remerciements s'adressent également au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Petrov, pour l'exposé qu'il nous a présenté.

D'emblée, je voudrais exprimer ma reconnaissance pour le succès réalisé dans le processus de paix au Tadjikistan par l'opération de maintien de la paix des Nations Unies, qui démontre que la mise en oeuvre concrète de l'Accord de paix et le succès de l'opération ont été tributaires de la volonté politique du Gouvernement tadjik et des autres parties concernées. Ces succès sont également dus au ferme appui apporté par la communauté internationale.

Nous exprimons notre vive gratitude aux Nations Unies, au Groupe de contact, à la Fédération de Russie et aux autres parties concernées pour leurs efforts.

Alors que le mandat de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT) prend fin, nous rendons un hommage particulier aux Représentants spéciaux successifs du Secrétaire général pour leur contribution.

Nous saluons la MONUT pour le rôle important qu'elle a joué dans la promotion de la réconciliation nationale au Tadjikistan, notamment à ceux qui ont sacrifié leur vie pour la cause de la paix au Tadjikistan.

Nous souscrivons à l'intention du Secrétaire général de tenir des consultations avec le Gouvernement tadjik, en vue de se mettre d'accord dès que possible sur la création d'un bureau de l'ONU chargé de la consolidation de la paix après les conflits au Tadjikistan.

En tant que pays voisin et ami du Tadjikistan, la Chine continuera de contribuer au relèvement économique et au développement social de ce pays.

Pour terminer, la délégation chinoise appuie le projet de déclaration présidentielle qui sera adopté par le Conseil.

Je reprends mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant du Tadjikistan.

M. Alimov (Tadjikistan) (*parle en russe*) : Je voudrais d'abord, Monsieur le Président, vous dire combien ma délégation est heureuse de vous voir en tant qu'éminent représentant de la République populaire de Chine, un grand État ami et voisin du Tadjikistan, présider cette réunion du Conseil de sécurité — une réunion importante et historique pour mon pays. Votre expérience diplomatique et votre talent sont des gages de confiance dans la réussite des travaux du Conseil, ce mois, sous votre présidence.

Je voudrais exprimer ma satisfaction pour cette discussion de fond qui vient d'avoir lieu sur le rapport final du Secrétaire général sur la situation au Tadjikistan et les commentaires fort utiles du Représentant spécial du Secrétaire général pour le Tadjikistan, M. Ivo Petrov. Ils constituent une bonne source de réflexion et servent d'orientations pour de futures actions.

Nous sommes vivement reconnaissants à tous les membres du Conseil pour leurs voeux adressés au peuple et au Gouvernement du Tadjikistan dans leur souhait sincère de nous voir réaliser une paix durable et connaître un développement démocratique stable dans la période de consolidation de la paix après le conflit.

Ma délégation voudrait remercier tous les membres du Conseil de sécurité de leur intérêt chaleureux et sincère, tel qu'exprimé dans leurs déclarations, en vue d'un renforcement du succès obtenu durant le processus de paix. Nous sommes particulièrement inspirés par le fait que les membres du Conseil ont de nouveau exprimé leur solidarité avec le Tadjikistan dans ses efforts d'édification d'un État de droit séculaire et démocratique.

Il est bon de rappeler ici la situation existant lorsque, il y a plus de sept ans — le 21 janvier 1993 —, l'ONU, à la demande du Gouvernement de la République du Tadjikistan, a commencé son activité de maintien de la paix dans notre pays en ouvrant une petite mission politique à Douchanbé. Au cours de cette période, l'embrasement cruel du conflit interne faisait rage dans le pays. Dans une situation de guerre civile, l'atmosphère psychologique et morale de la société était empoisonnée par le venin de la confrontation et de la méfiance mutuelle. La situation à la frontière tadjiko-afghane était critique. Des violations pratiquement journalières faisaient des victimes; tout cela s'est intensifié.

Les forces liées au terrorisme international, à l'extrémisme religieux, au trafic illégal de stupéfiants et d'armes, et aux autres activités criminelles ont tenté de profiter de cette situation. Un véritable danger se profilait et menaçait l'existence-même du Tadjikistan en tant qu'État indépendant et souverain et son intégrité territoriale. Nous faisions face à un danger clair et croissant, menaçant la stabilité et la sécurité régionales. Il n'était pas facile de trouver la seule formule raisonnable, la seule voie appropriée conduisant à la paix.

Dans ce contexte, le 5 avril 1994 à Moscou, sous les auspices des Nations Unies, un dialogue difficile intertadjik a commencé. Le dialogue s'est poursuivi durant 1 171 jours. Durant plus de trois années, le processus de négociation incroyablement complexe a d'abord conduit à la conclusion, le 17 septembre 1994 à Téhéran, de l'Accord de cessez-le-feu temporaire et de cessation des hostilités à la frontière tadjiko-afghane et à l'intérieur du pays pendant la durée des pourparlers. En fin de compte, cela a conduit à la signature à Moscou, le 27 juin 1997, de l'Accord général sur l'instauration de la paix et de l'entente nationale au Tadjikistan.

Cette longue période signifiait que le chemin parcouru représentait toute une époque. En tant que partie directe à ce processus, je peux dire que ce furent des années de travail intense, constructif et collectif consacré à la quête d'un objectif des plus nobles : le rétablissement, avec l'aide de la communauté internationale, de la paix et de la tranquillité au Tadjikistan.

Les lieux des négociations changeaient : Moscou, Téhéran, Islamabad, Ashgabat, Almaty et Bishkek. Les membres des délégations des parties tadjikes changeaient tout comme les émissaires agissant au nom du Secrétaire général. Mais ce qui demeurait constant c'était l'objectif, celui de surmonter tous les obstacles pour trouver la voie conduisant à la paix, à la stabilité et à la démocratie au Tadjikistan. La transition de la confrontation armée à la réconciliation nationale a été longue et coûteuse mais elle était la seule voie appropriée conforme aux intérêts fondamentaux de la société tadjike.

L'espoir de rétablissement de la paix tant attendue au Tadjikistan est revenu avec la conclusion de l'Accord général de Moscou, et une fois encore, les plus hautes priorités nationales proclamées ont été la coopération et l'unité de tous les citoyens, indépendamment de leur nationalité, religion ou opinion politique. Le chapitre le plus sombre de l'histoire moderne tragique de notre pays prenait fin et la République commençait une ère nouvelle.

Le grand mérite en revient au Gouvernement de la République du Tadjikistan et aux dirigeants de l'ancienne Opposition tadjike unie, qui ont fait preuve d'une capacité à transcender les intérêts du moment et à mobiliser une volonté politique pour régler les questions affectant directement la vie du peuple tadjik.

Le Président de la République du Tadjikistan, M. Emomali Rakhmonov, a mené le processus de paix en faisant montre de courage, de bonne volonté, d'intelligence politique et de sens de l'organisation. À ce jour, il reste le principal moteur du processus, tout en comptant sur l'appui de la majorité absolue de la population du pays.

La longue route vers la réconciliation nationale, commencée il y a sept ans sous les auspices des Nations Unies, a atteint aujourd'hui son aboutissement logique. Toutes les dispositions clé de l'Accord général ont été mises en oeuvre. Les fonctions essentielles de la Commission de réconciliation nationale, créée au titre de l'Accord, ont été exécutées.

L'Opposition tadjike unie a annoncé la dissolution de ses unités armées, et ce fut l'une des étapes les plus importantes de la mise en oeuvre du Protocole relatif aux questions militaires. Quelque 7 000 anciens combattants de l'opposition ont été dûment enregistrés. Plus de 6 000 d'entre eux ont été intégrés aux forces militaires de la République tandis que les autres ont été démobilisés et ont repris la vie civile.

Dans l'ensemble, le processus prévu par l'amnistie générale a été achevé. À la suite d'un référendum national, des amendements ont été apportés à notre loi fondamentale, la Constitution de la République. Sur une base politique large et avec la participation de représentants de l'ancienne opposition armée, le Gouvernement du pays a été formé. Le Président de la République du Tadjikistan a été élu par un vote secret direct, sur une base alternative.

Compte tenu des amendements apportés à la Constitution du pays, il y a eu, pour la première fois dans l'histoire moderne du Tadjikistan, des élections pluralistes et multipartites pour les organes législatifs de la République. Un parlement bicaméral a ainsi été formé et a commencé ses travaux. L'une des principales réalisations qui a découlé de cette entente intertadjike a été le retour dans leurs foyers de presque tous les réfugiés en Afghanistan, soit environ 52 000 personnes, de plus de 180 000 personnes réfugiées dans la Communauté d'États indépendants, et de plus de 680 000 personnes déplacées dans leur propre pays.

C'est un fait bien connu que, pendant l'affrontement armé qui a duré plusieurs années, plus de 50 000 personnes ont perdu la vie, et la valeur totale des pertes matérielles, dans ce pays déjà pauvre, s'élève à plus de 7 milliards de dollars. Il faut ajouter à cela les besoins liés à l'installation, à l'adaptation psychologique et à l'intégration complète dans la vie sociale, économique et politique du pays de ces réfugiés et personnes déplacées, qui représentaient pratiquement un cinquième de la population du pays. Ces circonstances ont été aggravées par la situation économique et sociale déjà critique qui régnait au Tadjikistan. La reconstruction des infrastructures sociales et culturelles détruites, la revitalisation et la réforme de l'économie du pays, le renforcement des institutions d'État, la mise en place de conditions sociales favorables à une vie digne pour chacun des membres de la société, tout cela, en plus des objectifs de règlement politique, constituaient les préoccupations quotidiennes du Gouvernement du pays.

On comprend bien que le Tadjikistan, à lui seul, n'aurait pas pu régler ces énormes problèmes et d'autres questions importantes. L'aide et l'appui considérables de la communauté internationale ont joué un rôle crucial pour permettre de surmonter la phase de crise du développement de la société tadjike. L'Organisation des Nations Unies a raison d'être fière du succès de sa contribution au maintien de la paix au Tadjikistan, qui a permis d'obtenir un règlement politique au conflit armé et de régler les problèmes humanitaires et socioéconomiques du pays.

Grâce à l'appui et à l'assistance de la communauté internationale au Tadjikistan, on a commencé à jeter les bases de l'édification d'un État de droit moderne et démocratique, doté d'une économie de marché à orientation sociale. Une philosophie de paix et une démarche constructive ont triomphés sur une philosophie d'animosité et de destruction.

Aujourd'hui au Tadjikistan, la paix règne et se renforce toujours un peu plus. Le Gouvernement et le peuple de mon pays sont profondément conscients des difficultés énormes auxquelles ils doivent faire face et, en travaillant pour les surmonter, nous comptons sur l'appui généreux et continu de la communauté internationale. Les fruits de la paix, obtenus grâce aux Nations Unies, ont accru encore davantage la confiance que les citoyens ordinaires du Tadjikistan ont à l'égard de l'Organisation des Nations Unies. Ce n'est qu'en réaffirmant son autorité par des actes précis conçus pour renforcer la paix et la stabilité dans notre pays que l'Organisation pourra préserver cette confiance et éviter de briser les espoirs du peuple tadjik.

C'est avec reconnaissance que nous avons répondu à la proposition du Secrétaire général de mettre en place un bureau des Nations Unies pour contribuer à la consolidation de la paix après le conflit au Tadjikistan. Je suis persuadé que ce nouveau bureau des Nations Unies sera également accueilli favorablement par le Gouvernement et le peuple tadjiks, qui attendent de lui une coordination dynamique des efforts internationaux visant le redressement socioéconomique du pays. Nous sommes convaincus qu'une aide soigneusement ciblée apportée par la communauté internationale au Tadjikistan jouera un rôle important dans le renforcement de la paix et de la stabilité dans l'ensemble de la région de l'Asie centrale.

La séance d'aujourd'hui nous offre une occasion extraordinaire d'exprimer notre profonde reconnaissance à tous ceux qui ont contribué à la cause de la paix au Tadjikistan. Ce sont tout d'abord les quelque 40 États qui ont été membres du Conseil de sécurité au cours des années pendant lesquelles la question du Tadjikistan a été examinée. Grâce à l'attention constante et infaillible des membres du Conseil, il a été possible de mettre au point les paramètres importants et les actions concertées de la communauté internationale pour faire avancer le processus de paix dans notre pays. Tant l'ancien Secrétaire général des Nations Unies, M. Boutros Boutros-Ghali, que son collègue qui est maintenant le plus haut fonctionnaire de l'Organisation, M. Kofi Annan, ont fait preuve de superbes qualités humaines et professionnelles.

Je voudrais également mentionner tous les Représentants et Envoyés spéciaux du Secrétaire général et les chefs des groupes et des missions des Nations Unies qui ont consacré leur talent, et se sont dévoués corps et âme à la cause de la paix au Tadjikistan : Liviu Bota, Ismat Kittani, Ramiro Píriz-Ballón, Darko Silovic, Gerd Dietrick Merrem, Ján Kubiš et Ivo Petrov qui participe à cette séance d'aujourd'hui.

Il convient de mentionner tout spécialement les membres du personnel du Secrétariat des Nations Unies qui ont quotidiennement réglé avec succès les problèmes complexes relatifs au Tadjikistan. Nous sommes reconnaissants à tous les États, et il y en a environ une trentaine, qui ont assigné - des membres de leur personnel à la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan. Ces personnes ont fait preuve, dans l'exercice de leurs fonctions, d'un professionnalisme, d'un courage et d'une abnégation hors du commun.

À notre grand regret, il y a également eu des pertes tragiques. Quatre personnes, des citoyens de l'Autriche, de la Pologne, de l'Uruguay et du Japon, ont perdu la vie pour la cause de la paix au Tadjikistan. Leurs noms demeureront pour toujours dans nos coeurs et dans la mémoire du peuple tadjik.

Un travail impressionnant a été effectué au Tadjikistan par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Mme Sadako Ogata, et par l'organe qu'elle dirige. Dans une large mesure, c'est grâce à eux qu'environ 29 500 des quelque 38 000 maisons détruites pendant les combats ont pu être reconstruites, que 133 000 des 140 000 familles qui ont souffert de la guerre ont pu trouver un emploi et que presque toutes les maisons occupées illégalement ont pu être rendues à leur propriétaire.

Le Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et la Société financière internationale ont beaucoup contribué à atténuer les graves problèmes du Tadjikistan, et continuent de travailler activement dans notre pays.

Les efforts déployés par les Nations Unies pour restaurer la paix et la stabilité au Tadjikistan ont été soutenus activement par d'autres organisations internationales, notamment l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et l'Organisation de la Conférence islamique. Ils ont également été soutenus par nos amis les États garants pour la mise en oeuvre de l'Accord général : la Russie, l'Iran, l'Ouzbékistan, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Turkménistan, le Pakistan et l'Afghanistan. Tous ces États et organisations, qui faisaient partie du Groupe de contact, ont servi de garants fiables pour la mise en oeuvre de l'Accord général. L'expérience de travail de ce groupe pourra certainement être utile pour le règlement d'autres situations de crise.

Parmi les États que j'ai mentionnés, je voudrais parler particulièrement de la Russie et lui manifester toute notre reconnaissance pour sa contribution décisive à toutes les étapes du processus de règlement intertadjik.

Par ailleurs, les militaires russes ont aussi été l'épine dorsale des forces de maintien de la paix collective de la Communauté des États indépendants (CEI), qui de 1993 à aujourd'hui continuent de jouer un rôle de stabilisation dans notre pays. Les troupes de gardes frontière de la Russie, qui, à la demande du Gouvernement tadjik, servent le long de la frontière tadjiko-afghane font preuve de qualités de premier ordre, remplissant leur devoir avec altruisme et grand professionnalisme tout au long des années difficiles où elles ont protégé le Tadjikistan des infiltrations de terrorisme, d'éléments criminels, de drogues et d'armes en provenance de l'Afghanistan voisin, déchiré par la guerre. Nos habitants n'oublieront jamais les soldats de maintien de la paix russes et les gardes frontière qui ont donné leur vie pour la cause de la sécurité et de la stabilité de la Russie et du Tadjikistan.

Le peuple et le Gouvernement de la République du Tadjikistan sont ravis et enchantés de voir que, grâce à l'appui de l'ensemble de la communauté internationale, il nous a été enfin possible, avec le tournant du nouveau millénaire, de briser le cercle vicieux de l'inimitié fratricide et de diriger le développement de notre État et de notre société sur la voie civilisée de la paix, de la démocratie et de la prospérité.

Dans la société tadjike d'aujourd'hui, l'on est de plus en plus convaincu que le Tadjikistan dispose de tous les éléments nécessaires pour construire un État moderne démocratique et économiquement viable. L'histoire riche, vieille de plusieurs siècles du peuple tadjik, le vaste patrimoine intellectuel et spirituel légué par nos ancêtres et notre énorme potentiel humain en sont un exemple.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie le représentant du Tadjikistan pour les paroles aimables qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant sur ma liste est le représentant du Portugal. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Monteiro (Portugal) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. Les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne — la Bulgarie, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie — et les pays associés, Chypre, Malte et la Turquie ainsi que le membre de l'Association européenne de libre-échange membre de l'espace économique européen, l'Islande, s'associent à cette déclaration.

À l'heure où la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT) touche à sa fin, l'Union européenne souhaite faire part de sa satisfaction et de sa reconnaissance pour le rôle important joué par la mission, appuyée par le Groupe de contact des États garants et des organisations internationales, en aidant les parties à mettre en oeuvre l'Accord général sur l'instauration de la paix et de l'entente nationale au Tadjikistan.

Nous remercions le Secrétaire général pour son rapport sur la situation au Tadjikistan et nous nous félicitons de son évaluation positive du rôle joué par les Nations Unies. Nous prenons note, en particulier, de l'analyse des facteurs qui ont contribué au succès global de la mission, notamment l'engagement rapide des Nations Unies, l'appui politique soutenu du Conseil de sécurité, la coopération avec d'autres organisations, une gestion efficace de la crise et avant tout, la volonté clairement manifestée des parties de voir la guerre s'arrêter et de rechercher un règlement politique. Ce sont là des leçons importantes à tirer pour les Nations Unies, qui peuvent s'appliquer au delà du Tadjikistan.

Un facteur clef dans le processus de paix au Tadjikistan a été la réintégration de l'opposition dans la vie politique du Tadjikistan, condition sine qua non de la réconciliation nationale et du renforcement du processus démocratique. C'est la raison pour laquelle l'Union européenne a été particulièrement troublée par les événements et procédures non démocratiques qui ont eu lieu dans le contexte des élections présidentielles de novembre 1999 et par les récentes élections parlementaires entachées de graves irrégularités. Le succès ultime du processus de paix dépendra de la réconciliation et du fonctionnement d'une société démocratique basée sur l'État de droit. L'Union européenne appuie fermement le processus de paix au Tadjikistan et le lie au développement futur de relations contractuelles entre l'Union européenne et le Tadjikistan.

Dans le contexte de la nécessité d'un appui continu de la communauté internationale dans la phase postérieure au conflit au Tadjikistan pour poursuivre et parachever le processus de paix, l'Union européenne attend avec intérêt la proposition du Secrétaire général en vue de la création éventuelle d'un bureau chargé de résoudre les problèmes de développement institutionnel, social et économique de façon cohérente, afin d'affermir la paix et de promouvoir la démocratie au Tadjikistan. L'Union européenne souligne l'importance d'une composante droits de l'homme.

L'Union européenne souhaiterait également souligner sa reconnaissance pour la contribution de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) au processus de paix au Tadjikistan. Après le retrait de la MONUT, la mission de l'OSCE restera sur le terrain et continuera d'aider le Tadjikistan sur la route vers la démocratie.

L'Union européenne s'associe au Secrétaire général et aux membres du Conseil de sécurité pour rendre hommage aux hommes et femmes qui ont servi sous la MONUT et en les remerciant très sincèrement de leurs efforts altruistes, qui, dans certains cas, a signifié le sacrifice ultime, celui de leur vie.

Le Président (*parle en chinois*) : L'orateur suivant sur ma liste est le représentant du Japon. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Satoh (Japon) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous exprimer mes remerciements, Monsieur le Président, pour nous avoir donné l'occasion de présenter nos vues sur la situation au Tadjikistan au moment justement où la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT) achève, avec succès, son mandat.

Le Japon souscrit totalement à l'évaluation du Secrétaire général selon laquelle la fin du mandat de la MONUT,

le processus doit passer à une étape suivante. Il va sans dire que la participation continue des Nations Unies est indispensable dans les années à venir afin de consolider les résultats obtenus à ce jour. Le Japon appuie donc la création d'un bureau de consolidation de la paix après le conflit au Tadjikistan.

Je voudrais tout particulièrement rendre hommage au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ivo Petrov, ainsi qu'à l'ancien Représentant spécial, M. Jań Kubiš, pour leurs efforts inlassables qui ont fortement contribué aux progrès enregistrés à ce jour dans le cadre de la démocratisation du Tadjikistan.

Dans le même temps, ne perdons pas de vue les contributions inestimables des membres du personnel de la MONUT, en particulier ceux qui ont donné leur vie au service de la paix et de la démocratie au Tadjikistan. En tout, huit membres du personnel ont perdu la vie au cours du déploiement de la MONUT. Parmi les victimes, le Professeur Yutaka Akino, spécialiste japonais renommé d'Asie centrale, brutalement assassiné en juillet 1998, alors qu'il occupait les fonctions de spécialiste des questions politiques au sein de la MONUT. Son dévouement pour la cause de la paix au Tadjikistan est devenu légendaire pour les Japonais.

La tenue d'élections parlementaires démocratiques au Tadjikistan, dans une atmosphère relativement calme, avec la participation de plusieurs partis a constitué, à n'en pas douter, une étape importante vers l'avènement de la démocratie. Ayant dépensé environ 150 000 dollars en aide financière pour la mission des observateurs électoraux déployés par les Nations Unies et le projet de la MONUT pour l'éducation des électeurs, et, ayant, par ailleurs, envoyé une mission pour surveiller les élections qui se sont tenues en février, le Japon partage le sentiment d'avoir accompli quelque chose avec le Gouvernement et le peuple tadjik et, en fait, avec tous ceux concernés par la MONUT.

Mais nous devons reconnaître que le système électoral souffre encore de certaines insuffisances comme l'indique le rapport du Secrétaire général. Il y a notamment un manque de transparence dans le processus d'enregistrement des électeurs et des ambiguïtés en ce qui concerne l'indépendance de l'administration électorale. Nous souhaitons encourager le Gouvernement tadjik à tirer les enseignements de ses récentes expériences et à améliorer le système électoral.

Il est évident que le Gouvernement et le peuple tadjiks auront encore à régler de nombreux problèmes pour accomplir de nouveaux progrès en matière de développement politique, économique et social. La démobilisation, le désarmement et la réinsertion dans la société des anciens soldats sont particulièrement importants pour la stabilité du Tadjikistan, dont la démocratie demeure fragile.

Nous pensons que pour régler ces problèmes, le Tadjikistan a besoin que la communauté internationale lui accordent une plus grande attention et lui offre un appui plus important. Le Japon, pour sa part, a offert de coopérer aux efforts déployés dans le pays en organisant notamment un séminaire consacré à la démocratie et à la bonne gouvernance en 1999, en accueillant des stagiaires tadjiks et en contribuant au programme de relèvement, de reconstruction et de développement du Programme des Nations Unies pour le développement. Je tiens à assurer le Conseil que le Japon continuera d'aider le Tadjikistan dans ses efforts d'édification de la nation.

Je voudrais terminer en lançant un appel au Gouvernement tadjik et à la communauté internationale pour qu'ils renouvellent en ce moment important leur détermination d'oeuvrer ensemble pour faire progresser la démocratisation, la réconciliation nationale et le développement économique au Tadjikistan.

Le Président (*parle en chinois*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Autriche. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Pfanzelter (Autriche) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole en ma qualité de représentant de la présidence en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

Tous comme les orateurs qui m'ont précédé, je voudrais remercier le Secrétaire général et son Représentant spécial, M. Ivo Petrov, de l'excellent rapport qu'ils nous ont soumis et du travail que la Mission des Nations Unies au Tadjikistan a réussi à accomplir.

Depuis l'accession de l'Autriche à la présidence de l'OSCE au début de cette année, l'Asie centrale est devenue une grande priorité dans les travaux de l'organisation. À cette fin, le Secrétaire général de l'OSCE, Ján Kubiš, a été nommé représentant personnel du Président en exercice de la région, en janvier de cette année. Entre-temps, M. Kubiš a rencontré les Présidents et Ministres des affaires étrangères du Kazakhstan, du Kirghizistan, du Tadjikistan, du Turkménistan et de l'Ouzbékistan. Sa compétence en tant qu'ancien Représentant spécial du Secrétaire général de

l'Organisation des Nations Unies pour le Tadjikistan et en tant que Chef de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT) constitue un énorme atout qui a permis à l'OSCE d'engager un dialogue de fond orienté vers l'action non seulement avec Douchanbé mais aussi avec Astana, Bishkek, Ashgabat et Tachkent.

Je voudrais dire quelques mots sur la mission de l'OSCE au Tadjikistan. Elle a été créée durant la réunion des Ministres du Conseil à Rome en 1993. Aujourd'hui, à part le bureau central à Douchanbé, il y a des bureaux extérieurs à Kurgan-Tyube, Shaartuz, Dusti, Garm et — depuis février — à Khujand. Dans ce contexte, je voudrais rendre hommage aux efforts inlassables déployés par le Chef actuel de la Mission, l'Ambassadeur Buhoara.

La Mission a été dotée d'un mandat large et souple consistant à appuyer la réconciliation politique, l'instauration de la démocratie et le respect des droits de l'homme. Le travail de la Mission est axé sur la dimension humaine. Ses activités vont de la surveillance des droits de l'homme à l'appui accordé à la mise en place d'institutions démocratiques, de médias libres et d'une société civile. Le mandat prévoit également une assistance dans le domaine de la réforme législative et l'instauration de l'état de droit, ainsi qu'un appui aux programmes d'égalité entre les sexes.

Je voudrais également saluer l'excellente coopération qui existe entre l'OSCE et l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du contrôle de l'application de l'Accord général sur l'instauration de la paix et de l'entente nationale au Tadjikistan, conclu le 27 juin 1997. Dans ce contexte, les deux organisations ont fait fonction d'observateurs durant les élections. Bien qu'il y ait eu des préoccupations en ce qui concerne l'indépendance des commissions des médias et des commissions électorales, ainsi que la transparence des procédures de dépouillement et de classification, ces élections représentent sans aucun doute un pas considérable dans le sens de la démocratisation.

Aujourd'hui, les buts principaux de l'Accord de paix, qui étaient d'établir la paix et la sécurité et de favoriser la réconciliation nationale ont été atteints, comme l'a souligné le représentant du Tadjikistan. Le 31 mars, la Troïka de l'OSCE s'est félicitée de la fin officielle de la période de transition et de l'application de l'Accord général de paix qu'elle a vu comme un jalon important dans le processus de réconciliation nationale et comme un pas dans le sens de l'application des réformes.

De nombreuses questions liées au processus de transformation au Tadjikistan doivent encore être améliorées. Il s'agit du processus de démocratisation, de la situation des droits de l'homme, de la liberté des médias, de la situation des réfugiés, de la création d'une société civile, de la lutte contre la criminalité organisée et de l'appui — très important — en faveur de la transformation économique. Dans le discours-programme qu'il a prononcé lors du huitième forum économique de l'OSCE en avril, le Président Rakhmonov a souligné les nombreux défis économiques que doit relever le Tadjikistan.

Outre les enjeux politiques et économiques, il y a également des questions relatives à l'environnement. La Déclaration du Sommet de l'OSCE à Istanbul a mis en lumière les risques de conflits potentiels découlant de questions relatives à l'environnement et en particulier à la question des eaux transfrontières en Asie centrale. La gestion régionale des ressources en eaux transfrontières peut contribuer à promouvoir la coopération et à améliorer le développement économique et social. Le président en exercice de l'OSCE, le Ministre des affaires étrangères de l'Autriche, Mme Ferrero-Waldner, a adopté la proposition du Ministre des affaires étrangères du Royaume-Uni tendant à intensifier le dialogue entre les États d'Asie centrale sur ces questions. La nécessité pour les États d'Asie centrale d'accepter la responsabilité de ces problèmes et d'y chercher des solutions par le biais d'une coopération régionale sera mise en exergue.

L'OSCE apprécie les efforts faits par les deux camps tadjiks et les réalisations accomplies à ce jour. Comme vient de le noter le représentant de l'Union européenne, après le retrait de la MUNOT, l'OSCE sera le point de coordination des efforts de la communauté internationale pour assister le Tadjikistan. À cet égard, nous espérons poursuivre notre excellente coopération avec le PNUD, le Bureau des services d'appui aux projets des Nations Unies, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Bureau du contrôle des drogues et de la prévention du crime et le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires. Un bon exemple de cette coopération est la lutte contre le terrorisme international, l'extrémisme violent, le crime organisé et le trafic des drogues et d'armes. En octobre, l'OSCE organisera une conférence dans la région avec le Bureau du contrôle des drogues et de la prévention du crime des Nations Unies basé à Vienne. Cette conférence examinera les relations complexes qui existent entre le trafic de drogues, le crime organisé et le terrorisme en mettant tout particulièrement l'accent sur l'état de droit, la bonne gouvernance et les droits de l'homme.

Enfin, je voudrais informer les membres du Conseil que Mme Ferrero-Waldner, Ministre des affaires étrangères

de l'Autriche et Présidente en exercice, a l'intention de se rendre prochainement au Tadjikistan pour examiner comment l'OSCE peut aider encore à faire avancer le processus de transformation. Je peux assurer le Conseil que la présidence autrichienne n'épargnera aucun effort pour renforcer la coopération entre l'OSCE et l'ONU dans la recherche de notre objectif commun qui est d'aider le Tadjikistan et le peuple tadjik.

Le Président (*parle en chinois*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est la représentante du Kazakhstan. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

Mme Jarbussynova (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance publique du Conseil de sécurité pour examiner la situation au Tadjikistan.

La délégation kazakhe souhaite également exprimer sa reconnaissance au Secrétaire général pour son rapport sur les efforts qui ont été déployés par l'ONU pour aboutir à un règlement du conflit dans ce pays. Nous faisons nôtre l'une des principales conclusions du rapport établissant que l'intervention rapide des Nations Unies pour empêcher le conflit, l'appui politique soutenu du Conseil de sécurité et des États Membres intéressés dans la région, la coopération avec d'autres organisations, notamment l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), et la volonté clairement manifestée par le peuple tadjik et le Président de ce pays, ont mis fin aux hostilités et ont permis de trouver une solution politique à cette crise.

Les élections récentes au Parlement qui se sont tenues pour la première fois au Tadjikistan sur une base pluripartite, avec la participation d'un grand nombre de citoyens et qui avaient un caractère pluraliste, ont témoigné de la consolidation de la société afghane. Nous partageons les vues exprimées par certains États Membres au cours de la séance du Conseil de sécurité tenue en mars dernier, qui estiment que les élections ont joué un rôle déterminant dans le développement démocratique du Tadjikistan et l'édification d'une société civile dans ce pays. À notre avis, le Parlement nouvellement élu qui comprend deux chambres et qui a déjà tenu sa première session, sera l'un des principaux instruments pour faire avancer le pays sur la voie du progrès, de la démocratie et de la prospérité.

Le rapport du Secrétaire général dresse un tableau positif et impressionnant des faits importants qui ont précédé le rétablissement de la paix au Tadjikistan, en soulignant les efforts déployés pour parvenir à la conclusion d'un accord de cessez-le-feu et pour résoudre les problèmes existants au moyen du dialogue politique établi avec l'aide des États de la région.

Il convient de rendre hommage aux membres du personnel de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT) qui, dans des conditions difficiles et parfois au sacrifice de leur vie, ont assuré le succès de la Mission. Le Groupe de contact des États garants et des organisations internationales et les forces conjointes de la Communauté d'États indépendants chargées du maintien de la paix et de la sécurité des frontières ont apporté une contribution et un appui précieux au processus de paix.

La stabilité au Tadjikistan revêt une grande importance non seulement pour le peuple tadjik, mais également pour les peuples de toute la région. En tant que membre du Groupe de contact, le Kazakhstan a tout mis en oeuvre pour encourager un règlement pacifique au Tadjikistan. Notre service de police des frontières assure le contrôle des frontières avec les pays de la Communauté au Tadjikistan.

Les États d'Asie centrale sont vivement préoccupés par l'instabilité qui règne dans la région et en particulier dans un État voisin, l'Afghanistan, comme cela a été mentionné dans le rapport du Secrétaire général. C'est pourquoi les questions de sécurité régionale ont figuré parmi les principaux sujets évoqués lors du premier Sommet économique eurasiatique récemment organisé à Almaty sous les auspices du Forum économique mondial.

La délégation kazakhe est convaincue que les efforts entrepris par les pays de la région sous différentes formes pour renforcer la sécurité dans la région — au nombre desquels figurent la Conférence pour l'interaction et des mesures de confiance en Asie, le groupe «Shangai Cinq» et l'accord sur une action conjointe pour lutter contre le terrorisme, l'extrémisme politique et religieux, le crime transnational organisé et d'autres menaces à la stabilité et la sécurité, qui a été signé à Tachkent en avril dernier par les dirigeants des quatre pays d'Asie centrale, renforceront la sécurité et empêcheront une escalade des tensions.

Le Tadjikistan entre dans une nouvelle étape du processus d'édification de sa nation. Pour tirer parti des succès remportés au cours du processus de paix au Tadjikistan, l'ONU et la communauté internationale devront fournir une aide supplémentaire à ce pays. Nous souscrivons sans réserve à la proposition du Secrétaire général qui envisage de mettre en place un bureau chargé de la consolidation de la paix après les conflits pour traiter des problèmes économiques et sociaux difficiles auxquels le Tadjikis-

tan est actuellement confronté. À notre avis, les projets entrepris au Tadjikistan dans le cadre du Programme spécial des Nations Unies pour l'économie des pays d'Asie centrale qui a été récemment inauguré lors du Sommet eurasiatique tenu à Almaty, pourrait contribuer grandement au relèvement économique et au développement de ce pays.

Nous lançons un appel à tous les États Membres pour qu'ils continuent d'appuyer l'Afghanistan dans ses efforts de reconstruction des structures sociales et économiques et d'édification d'une société stable et prospère. Le Kazakhstan est disposé à participer activement à ces efforts.

Le Président (*parle en chinois*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Pakistan. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Ahmad (Pakistan) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance sur la situation au Tadjikistan pour passer en revue les progrès réalisés par les parties dans le cadre du processus de paix et évaluer le rôle joué par l'ONU à cet égard.

Il est encourageant de noter que le peuple tadjik a parcouru un long chemin depuis 1991 pour réaliser la paix et la réconciliation nationale. C'est un motif de satisfaction particulière pour moi-même qui ai été associé, en ma qualité de Secrétaire général d'une organisation de coopération régionale, l'Organisation de coopération économique, au processus qui vise à récolter les fruits de l'indépendance politique acquise par les républiques d'Asie centrale en les orientant sur la voie du redressement économique et de l'autonomie. Toutes les parties au conflit méritent d'être félicitées pour la sagesse et la clairvoyance dont elles ont fait preuve en choisissant la voie de la paix et en renonçant à la violence et la destruction.

Depuis 1993, l'ONU a joué un rôle essentiel en encourageant les parties au conflit à parvenir à une paix durable au Tadjikistan. La Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT) a été à l'avant-garde de cet effort en apportant la stabilité nécessaire pour faire avancer le processus de paix. Le Pakistan a participé activement à cette Mission en fournissant des observateurs.

Mon pays, en tant qu'observateur du processus, a également apporté une contribution précieuse dans un autre domaine important en encourageant le dialogue intertadjik. Le Pakistan a accueilli la troisième série de pourparlers à Islamabad en octobre 1994, qui a permis au parties de faire des progrès notables en signant deux documents importants : le Protocole relatif à la Commission mixte chargée de l'application de l'Accord de cessez-le-feu et de cessation temporaire des hostilités à la frontière tadjiko-afghane et à l'intérieur du pays et le communiqué conjoint sur les conclusions de la troisième série des pourparlers de paix intertadjiks sur la réconciliation nationale.

Lorsque les parties ont enfin signé l'Accord général sur l'instauration de la paix et de l'entente nationale, le 27 juin 1997, le Pakistan a accepté de devenir l'un des États garants. À ce titre, nous avons continué de suivre l'évolution du dialogue politique et joué un rôle positif en encourageant les parties à respecter leur engagement à concrétiser les objectifs énoncés dans l'Accord général de 1997.

Tout en partageant pleinement le sentiment de satisfaction exprimé aujourd'hui sur les progrès réalisés dans le processus de paix au Tadjikistan, je dois dire que le rapport du Secrétaire général, soumis aujourd'hui à l'examen du Conseil, ne contient pas de référence spécifique à la contribution du Pakistan. Par ailleurs, au paragraphe 9 du rapport, le rôle de certains pays est reconnu. Nous ne sommes pas sûrs s'il s'agit d'une omission délibérée ou d'une erreur d'inattention. Il reste que le fait de ne pas reconnaître le rôle significatif du Pakistan dans le rapport et dans une déclaration ultérieure soulève des questions sur l'objectivité et l'impartialité des responsables chargés de la préparation de ces documents. Nous espérons qu'il s'agit d'une omission et qu'elle sera corrigée.

Quoi qu'il en soit, le Pakistan continuera de contribuer au processus de consolidation de la paix après les conflits au Tadjikistan, conformément à notre politique constante et à notre attachement à la paix et à la prospérité du peuple du Tadjikistan et de toute la région. Nous accordons une grande importance à nos relations avec toutes les républiques soeurs d'Asie centrale avec lesquelles nous avons des liens historiques prenant racine dans une foi, une culture et un patrimoine communs.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer l'attachement résolu de mon pays à la consolidation du processus de paix au Tadjikistan.

Le Président (*parle en chinois*) : L'orateur suivant est le représentant de la République islamique d'Iran. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Nejad Hosseinian (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'abord exprimer mes remerciements au Secrétaire général pour son rapport sur la

situation au Tadjikistan. Je remercie également le Représentant spécial, M. Petrov, de son exposé.

La République islamique d'Iran se réjouit de l'aboutissement du processus de paix et de la réalisation de la réconciliation nationale au Tadjikistan grâce à la mise en oeuvre des principales dispositions de l'Accord général sur l'instauration de la paix et de l'entente nationale, signé par les parties tadjikes en 1997. Nous les félicitons d'avoir surmonté les obstacles et remis leur pays sur la voie de la paix, de la réconciliation nationale et du développement. Elles doivent être félicitées pour leur foi dans le règlement pacifique du conflit ainsi que pour la volonté et le dévouement dont elles ont fait preuve tout au long des négociations et de la période de transition.

Il ne fait pas de doute que le rétablissement de la paix et de la tranquillité au Tadjikistan doit également être considéré comme un succès des acteurs régionaux et internationaux chargés du rétablissement de la paix. Des efforts soutenus sous les auspices des Nations Unies, et marqués dès le début par une étroite coopération et l'active participation des Gouvernements régionaux, ont commencé à porter leurs fruits en 1994 avec la tenue de la première série de pourparlers intertadjiks à Moscou, suivie par une autre à Téhéran, et aboutissant à la signature de l'accord de cessez-le-feu au cours de la même année.

De même, l'on se souviendra du rétablissement de la paix au Tadjikistan comme l'un des grands succès de l'ONU à la fin du XXe siècle. Il ne fait pas de doute que le Secrétaire général, ses Envoyés spéciaux successifs et ses collègues du Secrétariat, ainsi que les hommes et les femmes servant au sein de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT), qui ont travaillé dans un environnement difficile et souvent dangereux, ont joué un rôle décisif et digne d'éloges dans l'instauration de la paix dans ce pays. Le Conseil de sécurité, les forces de maintien de la paix de la Communauté d'États indépendants (CEI) et la mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) méritent également d'être remerciés pour leur appui résolu aux efforts de paix au Tadjikistan.

En tant que l'un des médiateurs de paix et membre actif du Groupe de contact des États garants et des organisations internationales, la République islamique d'Iran a fait de son mieux pour aider à maintenir le dialogue politique et à créer un environnement propice à des progrès sans heurt dans les pourparlers intertadjiks. Nous n'avons épargné aucun effort pour aider à résoudre les questions urgentes dès le début des pourparlers, et nous espérons que les relations cordiales et amicales existant entre nos deux gouvernements et nations, qui ont tant de choses en commun, continueront de se développer.

Même si un grand succès s'est concrétisé au Tadjikistan et que le pays est sur la voie d'une paix globale et durable, l'autosatisfaction n'est pas de mise. En raison des causes profondes de la crise, le risque d'une nouvelle situation instable ne peut être écarté. Des problèmes socioéconomiques énormes doivent être résolus. Nous sommes donc tout à fait d'accord avec le Secrétaire général qui estime que l'appui continu de la communauté internationale dans la phase d'après-conflit sera important pour le Tadjikistan en vue de consolider les acquis du processus de paix.

En outre, l'impact de la crise afghane, en tant que facteur externe, sur la situation encore fragile au Tadjikistan, continue d'être une grande source d'inquiétude. L'Afghanistan est un facteur de déstabilisation persistante, affectant la paix et la sécurité régionales. Je saisis cette occasion pour attirer de nouveau l'attention sur le problème afghan et demander à la communauté internationale d'accroître ses efforts pour mettre fin au conflit en Afghanistan et qui est déstabilisateur au plan régional.

Le Président (*parle en chinois*) : L'orateur suivant est le représentant de l'Ouzbékistan. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Vohidov (Ouzbékistan) (*parle en russe*) : Monsieur le Président, je voudrais d'abord vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mai et vous exprimer notre confiance dans le succès des travaux du Conseil, sous votre direction avisée. Je voudrais également remercier le Secrétaire général Kofi Annan pour la préparation et la présentation du dernier rapport sur la situation au Tadjikistan. Ce rapport contient une évaluation importante et utile de la situation dans ce pays et une indication quant au futur rôle des Nations Unies durant la période d'après-conflit.

Au cours des sept dernières années, l'ONU a joué un rôle actif et important dans l'instauration de la paix et de l'entente nationale au Tadjikistan, déchiré par la guerre civile. Les membres de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT) ont, dans des circonstances parfois difficiles et dangereuses, déployé des efforts pour assurer l'instauration de la paix dans ce pays. Nous continuerons de saluer avec émotion la mémoire sacrée de ces personnes courageuses de la Mission qui ont donné leur vie au service de la paix au Tadjikistan.

Les derniers événements de la vie politique et sociale au Tadjikistan montrent bien que le pays a fait des progrès importants vers la démocratisation de sa société, l'établissement de la paix et de la réconciliation nationale, et la mise en place de conditions favorables pour relever une économie détruite par plusieurs années de guerre. Ces événements ont contribué de façon importante à l'application de l'Accord général sur l'instauration de la paix et de l'entente nationale au Tadjikistan, qui a été signé le 27 juin 1997.

Cependant, tout en reconnaissant que des progrès importants ont été accomplis dans le processus politique et dans la mise en oeuvre des accords sur l'instauration de la paix, nous estimons nécessaire de souligner qu'il reste encore beaucoup à faire. Par exemple, le Protocole relatif aux questions militaires — en particulier les dispositions sur le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des combattants de l'opposition — n'a pas encore été pleinement mis en oeuvre.

Nous partageons l'avis selon lequel le climat d'insécurité qui persiste, tant à l'intérieur du Tadjikistan que dans la région de l'Asie centrale, est imputable à des éléments armés qui continuent d'opérer sur le territoire du Tadjikistan et qui sont hors du contrôle du Gouvernement. Nous partageons également le point de vue selon lequel une recrudescence de l'instabilité ne peut pas être exclue, en raison à la fois de facteurs intérieurs et de la situation instable dans toute la région, notamment dans l'Afghanistan tout proche.

À cet égard, nous espérons que toutes les parties au processus de paix au Tadjikistan feront les efforts nécessaires pour en arriver à une mise en oeuvre globale et efficace des accords sur l'instauration de la paix et de l'entente nationale.

Pour ces raisons, l'Ouzbékistan se félicite de la proposition du Secrétaire général Kofi Annan d'établir un bureau des Nations Unies chargé de la consolidation de la paix après le conflit au Tadjikistan.

L'Ouzbékistan, plus que tout autre pays, était directement concerné par l'arrêt rapide des hostilités dans le pays frère qu'est le Tadjikistan. Dès les tout premiers jours du conflit, mon Gouvernement s'est dit gravement préoccupé par la situation dans ce pays voisin et a fait tous les efforts possibles pour faire progresser le processus de paix. Cette position découlait avant tout du fait que pendant de nombreux siècles, les peuples de l'Asie centrale ont eu des liens extrêmement étroits sur les plans spirituel, culturel et socioéconomique.

Compte tenu de cette situation et de son désir de participer directement aux efforts internationaux pour trouver une solution pacifique au conflit tadjik, l'Ouzbékistan est devenu membre du Groupe de contact, qui a été créé à la demande des parties tadjikes pour surveiller la mise en oeuvre de l'Accord général et fournir conseils techniques, avis et bons offices.

Dans le cadre de ses activités en tant que membre de ce groupe et État garant, l'Ouzbékistan a envoyé au Tadjikistan des aliments, des médicaments et des articles de première nécessité; il a fait tout les efforts possibles pour aider les réfugiés à retourner dans leur foyer; et a fourni d'autres types d'aide humanitaire.

Dans le cadre des efforts humanitaires internationaux entrepris sous l'égide des Nations Unies, la République d'Ouzbékistan a participé activement à l'élaboration et à l'adoption des différentes résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et, de façon constante, a parrainé ces résolutions. L'Ouzbékistan s'est également toujours félicité des résolutions du Conseil de sécurité et des déclarations du Président concernant la situation au Tadjikistan, et les a toujours appuyées.

Aujourd'hui, l'Ouzbékistan aimerait une fois de plus réaffirmer sa volonté de continuer à offrir un soutien pour le développement pacifique et stable du Tadjikistan. Cet engagement a également été souligné dans la déclaration que le Groupe de contact a publiée le 18 avril dernier.

Le Président (*parle en chinois*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est la représentante du Turkménistan. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

Mme Ataeva (Turkménistan) (*parle en russe*) : Qu'il me soit permis de vous féliciter, Monsieur le Président, d'avoir accédé à ce poste très important. Je vous souhaite plein succès.

Ma délégation tient à exprimer sa reconnaissance au Secrétaire général Kofi Annan pour sa contribution à la paix au Tadjikistan et pour la façon dont les Nations Unies envisagent la période postérieure au conflit. Nous voulons également remercier M. Ivo Petrov pour l'efficacité du travail qu'il a accompli en sa qualité de représentant du Secrétaire général.

Nous tenons, en très haute estime les efforts des Nations Unies pour réaliser la paix et l'entente nationale au Tadjikistan. Nous nous félicitons des succès obtenus par

toutes les parties prenant part à ce processus difficile, qui revêt une importance énorme pour notre région.

Le peuple du Tadjikistan qui souffre depuis longtemps a enfin la possibilité d'entreprendre le redressement de son pays, d'effacer les traces laissées par la guerre et de se lancer dans une nouvelle étape de son développement socioéconomique. Nous souhaitons au peuple tadjik la paix et la prospérité. Tout en insistant sur l'importance des résultats obtenus, nous aimerions souligner qu'il est tout aussi important de les renforcer, car il s'agit d'un maillon dans la chaîne de mesures visant à instaurer la paix dans la région et à favoriser son développement. Par conséquent, nous appuyons la proposition du Secrétaire général Kofi Annan concernant la mise en place et le fonctionnement d'un bureau chargé de la consolidation de la paix et de la démocratie après le conflit au Tadjikistan. Nous invitons également la communauté internationale à appuyer pleinement le processus de paix au Tadjikistan.

Le travail des Nations Unies au Tadjikistan — de concert avec celui de la Commission de réconciliation nationale, des parties tadjikes, des États garants et des organisations internationales — témoigne de l'efficacité réelle des efforts concertés visant à mettre en oeuvre l'Accord général et le dialogue politique. Cette expérience peut être mise à profit pour trouver des solutions pacifiques à des conflits dans d'autres pays.

Le Turkménistan, qui appuie tous les efforts de maintien de la paix des Nations Unies, a pris une part active dans la recherche de la paix au Tadjikistan, en participant aux processus de négociation et en devenant membre du Groupe de contact. Une fois de plus, nous nous félicitons du succès obtenu dans le processus de paix au Tadjikistan et nous réaffirmons notre intention de promouvoir activement la consolidation de la paix dans ce pays et dans toute la région.

Le Président (*parle en chinois*) : Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste.

La prochaine séance du Conseil de sécurité afin de poursuivre l'examen du point inscrit à l'ordre du jour aura lieu immédiatement après la levée de la présente séance.

La séance est levée à 18 heures.